



Dijon, le 25 juin 2019,

Communiqué de presse UNSA éducation

Report du brevet,

Canicule

L'UNSA éducation Bourgogne Franche Comté prend acte de la décision du ministre de l'Education Nationale de reporter le brevet à cause de la canicule. Il ne nous appartient pas de commenter les raisons de santé publique ayant motivé cette décision.

Cependant, lundi et mardi 1<sup>er</sup> et 2 juillet, nouvelles dates de l'épreuve les températures seront équivalentes. En termes d'organisation des établissements et des familles cette décision est très impactante. Que faire des élèves jeudi et vendredi ? Quid des corrections ? De l'organisation des transports, de la cantine ? Une fin d'année, dans un collège, cela se conçoit très en amont, la vie des établissements va être totalement désorganisée.

Sur la communication : nous encourageons nos collègues à être à l'affut des chaînes d'information continue. En effet, c'est le canal choisi par notre ministre pour donner ses ordres. Parents, élèves, journalistes, étaient bien souvent au courant avant les équipes des établissements, ce qui a pu provoquer ici ou là quelques quiproquos. Les personnels demandent à avoir des consignes claires et passant par la voie hiérarchique.

Plus généralement face à ces températures exceptionnelles, et aux locaux scolaires pas toujours adaptés, nous rappelons à nos collègues qu'ils peuvent saisir le registre santé et sécurité au travail afin de signaler les situations les plus urgentes. Des mesures de prévention à long terme doivent être prises. Les canicules en juin sont de plus en plus fréquentes, il faut anticiper.